



## La population de Grandes Oies des neiges enfin sous contrôle?

Chacun pour ses propres raisons, amateurs de chasse, ornithologues et producteurs agricoles suivent chaque année avec intérêt les tendances de la population de Grande Oies des neiges. Ils attendent avec impatience les résultats de l'inventaire auquel procède le Service canadien de la faune (SCF) chaque printemps, au moment où la population interrompt sa migration pour effectuer une pause et refaire ses réserves d'énergie. Les scientifiques du SCF en profitent alors pour procéder à un inventaire aérien global de la population avant qu'elle ne poursuive son chemin vers les aires nordiques de reproduction.

En 2015, l'inventaire aérien a eu lieu le 3 mai à l'aide de cinq avions. Cette journée chaude et ensoleillée favorisait le rassemblement des oies sur les plans d'eau et les aires de repos en mi-journée. Il a été facile de procéder à la cueillette des photos aériennes nécessaires aux calculs de l'estimation de la population. Les avions ont survolé un large territoire, du lac Champlain au sud jusqu'au lac St-Jean au nord, et de la pointe est de l'Ontario à l'ouest jusqu'à la baie des Chaleurs à l'est. Pour 2015, le résultat préliminaire de l'estimation de la population est de 818 000 oies, avec une marge d'erreur de  $\pm 61\ 000$ . Rappelons qu'elle était d'environ 800 000 en 2014. Au cours de cette journée, 65 % des oiseaux se trouvaient dans le corridor du fleuve Saint-Laurent entre Trois-Rivières et Saint-Roch-des-Aulnaies, dans le Bas-Saint-Laurent. La population avait atteint un niveau record de plus d'un million d'oiseaux autour de 2007.

On se rappelle que les gestionnaires d'Environnement Canada avaient senti dès 1999 la nécessité

d'intervenir afin de protéger les habitats fréquentés par ces oiseaux, et une des mesures de gestion adoptées à l'époque fut d'instaurer une récolte de conservation printanière. L'objectif poursuivi par cette «chasse» de conservation était d'augmenter la pression sur la population pour essayer de la contenir. Cette mesure de gestion, qui rappelons-le est temporaire, a bien joué son rôle et était considérée comme la clé ayant permis d'éviter l'explosion du nombre d'oiseaux.

Mais l'équilibre semblait fragile jusqu'à ce que certains États des États-Unis, situés sur la voie migratoire des oies, décident eux aussi d'instaurer une récolte printanière. En place depuis 2008, cette nouvelle activité de prélèvement est de plus en plus populaire chez nos voisins, qui ont récolté plus de 80 000 oies au cours de l'hiver 2015. Ce nombre est important, considérant qu'entre 2005 et 2015 les Québécois ont récolté en moyenne 26 900 oies au cours du printemps.

Par ailleurs, les données recueillies par les scientifiques dans le Grand Nord canadien le printemps dernier indiquent que la période de reproduction 2015 semble avoir été bonne. En conséquence, si cet automne la production de jeunes a été moyenne et que les taux de récolte se sont maintenus au Québec, et si l'hiver prochain ceux-ci demeurent constants aux États-Unis, en 2016 on devrait constater une légère baisse de la population. À moyen terme, si les taux de récolte qu'on observe maintenant aux États-Unis se maintiennent, on s'attend à une tendance au déclin de la population au cours des prochaines années.

## Le travail des chiens de chasse en images!

LES CHIENS D'ARRÊT AU SERVICE  
DE LA PROTECTION DE LA FAUNE :  
UNE CAPSULE VIDÉO POUR  
LES VOIR AU TRAVAIL!



Le Club des bécassiers du Québec (CBQ) est fier d'avoir lancé sa nouvelle capsule vidéo mettant en lumière le travail indispensable des chiens d'arrêt et de leurs conducteurs.

Réalisée par le cinéaste Jean Boutin, cette vidéo vous fera découvrir la pratique et les avantages associés aux chiens d'arrêt dans la chasse au petit gibier ainsi que dans les travaux de baguage des bécasseaux. Grâce à leur flair et à leur agilité, ces chiens peuvent repérer les oiseaux et les faire figer sur place, ce qui aide grandement les bagueurs, qui par leur travail contribuent à assurer l'avenir de l'espèce.

Cinq associations membres de la FédÉCP travaillent présentement de concert avec la Fédération afin de réaliser une série de cinq capsules vidéos mettant en lumière le travail indispensable des cinq types de chiens de chasse au Québec : chiens d'arrêt, chiens courants, chiens leveurs, chiens rapporteurs et chiens de sang. À ce jour, deux capsules sont diffusées. Les trois autres seront disponibles dans les prochains mois.

Pour visionner ces capsules vidéo, visitez les sites web des associations porteuses du projet :

### Chiens de sang :

<http://www.accsq.com/> (Association des conducteurs de chiens de sang du Québec)

### Chiens d'arrêt :

[www.clubdesbecassiersduquebec.com](http://www.clubdesbecassiersduquebec.com)  
(Club des Bécassiers du Québec)

## Devenir moniteur pour Sécurité nature... c'est fournir un service utile à sa communauté et encourager la relève!

Partout à travers la province, Sécurité nature administre et maintient un réseau de formateurs compétents et passionnés. Ces 430 personnes œuvrent bénévolement pour donner de la formation concernant la sécurité dans la pratique des activités liées à la chasse.

L'implication du moniteur a des retombées très intéressantes pour sa communauté. La plupart des cours offerts par Sécurité nature sont administrés à travers les associations membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. En offrant localement des cours d'initiation à la chasse, l'association et ses moniteurs fournissent un appui concret à la relève ainsi qu'un milieu propice à l'échange de connaissances entre chasseurs expérimentés et nouveaux adeptes. Une partie des revenus générés par les cours servent à dédommager le moniteur et son association et peut être réinvestie par les associations dans des activités de support pour leurs membres et pour la relève.

C'est sans compter la satisfaction personnelle qu'en retire le formateur, en partageant son expérience et en instruisant de nouveaux adeptes désireux d'apprendre les secrets de la chasse, rendus vivants et concrets à travers les anecdotes qu'il leur transmet.

Avant d'être appelé à jouer ce rôle pour sa communauté, le moniteur de Sécurité nature a franchi avec succès une série d'étapes de sélection et de formation. Ces étapes visent à choisir les candidats qui sauront le mieux diffuser la matière conformément aux critères de nos partenaires, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et le Ministère de la Sécurité publique, au nom de Justice Canada.



Avant tout, la démarche de formation commence dès cet automne, par la mise en candidature des personnes intéressées. La préparation des candidats, encadrée par le responsable régional, également bénévole, se poursuivra jusqu'au printemps prochain! Les détails de ce programme de formation peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://fedecp.com/securite-nature/devenir-moniteur>.

Vous vous sentez l'âme de rendre service aux futurs chasseurs et d'enseigner la sécurité à la chasse? Rejoignez-nous!

LE SEUL ET UNIQUE SITE INTERNET DE RÉSEAUTAGE GRATUIT POUR LES CHASSEURS, LES PÊCHEURS ET LES PIÉGEURS

# MENTORAT

## CHASSE · PÊCHE · PIÉGEAGE

Obtenez un abonnement annuel gratuit du Sentier Chasse-Pêche version électronique lors de votre inscription au [www.mentoratcpp.com](http://www.mentoratcpp.com)

- MENTORAT
- ACCOMPAGNEMENT
- ÉVÉNEMENTS
- LIENS UTILES

Forêts, Faune et Parcs Québec | FTGO | FQSA | Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

## Le droit de chasser et de piéger

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FedéCP) est particulièrement heureuse du dénouement de la cause opposant un pêcheur sportif à un gestionnaire de la marina de La Baie, qui a été condamné à payer une amende de 359 \$ pour en avoir évincé ce dernier. Il contrevenait ainsi à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune qui interdit à quiconque de faire sciemment obstacle à une personne effectuant légalement une activité de chasse, de pêche ou de piégeage.

À la suite des recommandations de la FedéCP, depuis 2002, le droit de chasser, de pêcher et de piéger est enchâssé dans la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (RLRQ, chapitre C-61.1), qui encadre les activités de prélèvement faunique et en édicte les règlements. Lorsqu'il a adopté cette loi, le gouvernement du Québec avait comme objectif de faire cesser les actions pouvant nuire inutilement aux chasseurs, aux pêcheurs et aux piégeurs. Ainsi, il est interdit d'empêcher une personne de pratiquer légalement la chasse, la pêche ou le piégeage, à moins d'une raison valable, notamment pour de réelles questions de sécurité.

Consultez la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune en visitant les publications du gouvernement du Québec au : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/)

## Pêcher, une activité hivernale?



Été comme hiver, le Québec nous offre l'occasion de pêcher dans des décors spectaculaires. Entre amis ou en famille, la pêche blanche est une activité simple, accessible et amusante.

Plusieurs cours d'eau se prêtent à cette activité qui sort de la routine. Visitez le [www.allonspecher.com](http://www.allonspecher.com) pour trouver un point d'accès près de chez vous! Certaines pourvoiries et réserves fauniques proposent également des forfaits de pêche blanche à la journée très accessibles.

Une bonne dose d'air frais et de sourires vous attend autour des brim-bales cet hiver!

Une nouvelle capsule vidéo sur la pêche blanche est maintenant disponible, visitez le [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com) pour la visionner!

## Espèces fauniques naturalisées recherchées

Héritage faune est continuellement à la recherche de dons afin de compléter ses collections exposées en permanence au siège social de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. Au cours de l'année 2015, chasseurs, pêcheurs et collectionneurs ont été invités à nous faire parvenir des espèces fauniques naturalisées, des appelants de chasse, des livres de référence et des antiquités dans le domaine de la chasse et de la pêche. Par cette opération, Héritage faune a reçu des dons totalisant un montant de 25 000 \$. En 2016, nous sollicitons une fois de plus votre générosité, et en contrepartie la fondation remettra un reçu fiscal de la juste valeur marchande du don à tous les donateurs. Tout diorama dans un bloc de verre est grandement apprécié puisqu'il permet d'optimiser sa conservation.

Les objets des collections se retrouvent en grande partie dans les armoires vitrées, dans les couloirs du bâtiment, dans la salle d'exposition, dans la salle d'entreposage et dans la salle de classe accueillant une exposition sur le piégeage. Ainsi, ces dons nous permettent d'améliorer nos capacités d'é-



**HÉRITAGE FAUNE**  
La fondation de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

ducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche, en plus de mettre en valeur la collection d'animaux naturalisés qui attire de nombreux visiteurs curieux. De plus, ces objets peuvent être prêtés afin d'enrichir les kiosques et expositions itinérantes. Veuillez communiquer avec la FedéCP si vous désirez emprunter certains objets lors d'activités.

Voici la liste des espèces manquantes :

### Mammifères :

- Coyote
- Écureuil roux, noir et gris
- Mouflon
- Rat musqué
- Renard roux, argenté et croisé
- Tamia rayé (suisse)

### Poissons :

- Achigan à grande bouche
- Brochet maillé
- Carpe allemande
- Doré noir
- Esturgeon
- Omble chevalier
- Touladi
- Truites arc-en-ciel et brune

### Oiseaux :

- Toutes espèces d'oiseaux (autre que les perdrix et les canards, sauf s'ils sont en diorama)

## Réinvestissement dans le domaine de la faune : des projets à surveiller!

Grâce à l'aide financière octroyée dans le cadre du programme de Réinvestissement dans le domaine de la faune, chapeauté par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, la FédéCP et ses associations régionales mettent de l'avant divers projets fauniques.

### Chasseurs généreux

Dans ce contexte, la Fédération a réalisé une capsule vidéo ayant pour objectif de promouvoir le programme Chasseurs généreux, qui sera déployé dans toutes les régions du Québec dès l'automne 2016. Réalisé en collaboration avec la cohorte 7 de l'École d'Entrepreneurship de Beauce (ÉEB) composée de 20 entrepreneurs, ce projet vise à amasser des dons de viande de gibier récolté par les chasseurs du Québec et à les redistribuer aux familles dans le besoin via les Banques alimentaires du Québec et leurs divers organismes accrédités.

Cette initiative a été inspirée d'un projet du même nom, mis sur pied par un comité de bénévoles en 2013 dans la région de Rimouski-Neigette et de la Mitis.

La participation des centres de débitage est primordiale à la réussite de ce projet, ce pourquoi nous invitons les bouchers à rester à l'affût du projet Chasseurs généreux. Les centres désirant s'impliquer seront informés du processus de mise en place du projet au cours des prochains mois.

Visitez le site Internet de la FédéCP, [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com), ainsi que notre page Facebook, [www.facebook.com/federationcp](https://www.facebook.com/federationcp) pour suivre les développements en lien avec le projet.

### Affiches informatives sur la pêche sportive au bar rayé

La FédéCP Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine travaille présentement à l'élaboration d'une affiche sur la pêche sportive au bar rayé sur son territoire.

Elle sera imprimée en 500 exemplaires et sera affichée à plusieurs endroits stratégiques de la région, et elle informera notamment les pêcheurs sur les aspects suivants :

- Réglementation en vigueur
- Remise à l'eau sécuritaire
- Carte des zones de pêche

Les objectifs de la production de cette affiche sont nombreux :

- Sensibiliser les pêcheurs aux modalités de pêche au bar rayé
- Contribuer à la gestion durable de l'espèce ainsi qu'à sa préservation
- Favoriser les bonnes pratiques de remise à l'eau du bar rayé
- Promouvoir la pêche au bar rayé au sud de la Gaspésie
- Développer de nouvelles clientèles de pêcheurs
- Développer la relève
- Favoriser l'accessibilité à la pêche au bar rayé au sud de la Gaspésie

Surveillez les berges de la baie des Chaleurs à l'été 2016, les affiches y seront installées par les bénévoles de la région.

## Le Portail FédéCP au service de ses membres

La phase 1 du Portail FédéCP est maintenant complétée et accessible aux membres.

Grâce à ce site Internet sécurisé, les membres individuels ainsi que les associations membres sont à un clic d'être connectés à leur Fédération.

Gestion du membership, renouvellement d'adhésion, demandes de bourses à la Fondation Héritage faune, gestion documentaire personnalisée et partageable avec les membres de votre association ; la liste des possibilités qu'offre le Portail FédéCP est longue.

La phase 2, qui se terminera au printemps 2016, comprendra notamment l'accès à l'inscription en ligne aux cours du Pescof.

Vous désirez naviguer dans le plus important portail dédié à la communauté de chasseurs et de pêcheurs au Québec ? C'est simple : devenez membre individuel de la FédéCP et vous recevrez automatiquement par courriel votre code d'accès. Cette adhésion vous offrira la possibilité d'être connecté en temps réel aux dernières nouvelles touchant le domaine et de contribuer, par le biais de consultations et de sondages, à orienter les actions et les positions de la Fédération. De plus, vous bénéficierez par le fait même des nombreux avantages d'être membre de la Fédération.

<http://boutique.fedecp.com/>



# ZONE CHASSE

Le partenaire de chasse idéal!



Réglementation, conseils et information.  
Zone Chasse vous accompagne en tout temps!

[www.zonechasse.com](http://www.zonechasse.com)